Orientation master 2

Par **celinee**, le **02/07/2016** à **11:53**

Bonjour,
Je suis admise en master 2 conseil et contentieux dailleurs c'est le master que je souhaitais. Le premier projet professionnel que jenvisage est celui de devenir magistrat mais le concours etant difficile je garde un deuxieme projet en tete qui est celui de devenir avocate.
Si je n'ai pas le concours de l'ENM, est il possible de refaire un master 2 en droit des affaires et fiscalite en cas d'obtention du CRFPA, puisque je souhaite me spécialisée en droit des affaires et fiscalite en tant qu'avocate.

Vous remerciant!

Par **Marleye**, le **05/07/2016** à **18:52**

Hello,

Tu peux passer le concours de l'ENM la même année que celui d'avocat certaines matières se recoupent et le concours de l'ENM est en juin et celui d'avocat en octobre. Comme ça tu joues la sécurité :)

Ensuite tu n'as pas besoin de refaire un M2 et de reperdre une année si tu es prise à l'école d'avocat. Je m'explique tu peux faire un M2 à la place du stage PPI à l'école d'avocat et généralement quand tu postules en PPI tu as de grande chance d'être prise dans le M2 car être accepté en ecole d'avocat montre que tu gères.

En espérant t'avoir aider !

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés